



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

LE 8 JANVIER 2014

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité du village de Fort-Coulonge, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 134, rue principale (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur RAYMOND DUROCHER, mesdames les Conseillères DEBBIE LAPORTE et LISE A. ROMAIN et messieurs les Conseillers PIERRE VAILLANCOURT, GAÉTAN GRAVELINE, GILLES BEAULIEU et JACQUES MASSEAU, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Madame la directrice générale / secrétaire-trésorière MARTINE DUROCHER est aussi présente.

PUBLIC PRÉSENT À LA SÉANCE :

Révérend Réal Ouellette
Monsieur Gaétan Fortin

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes en ce début de Nouvel An 2014, après les célébrations du 125^e de la fondation du village de Fort-Coulonge. Il demande la bénédiction du révérend père. Et après avoir constaté qu'il y a quorum, il ouvre la session

2014-01-01

Il est proposé par le conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, mais en y ajoutant à l'article "AFFAIRES NOUVELLES" les sujets suivants :

1. ➤ Eau potable
➤ Souper du 125e
-----[Gilles Beaulieu]
2. ➤ Souper du 125e
➤ Subvention pour bacs de récupération
➤ Lumières de rues
➤ Ordinateurs
-----[Gaétan Graveline]
3. ➤ Ajout des salaires payés pendant le mois pour approbation par le conseil
➤ Suivi des ententes avec la municipalité de Mansfield
-----[Pierre Vaillancourt]
4. ➤ Procès verbaux de la MRC
➤ Accès D / Interac
➤ Maringouins
➤ Rencontre avec HGS
-----[Debbie Laporte]
5. ➤ Demande de don des pompiers volontaires
-----[Jacques Masseau]
6. ➤ Bibliothèque conjointe
➤ Projet pour les aînés
➤ Journée biblio le 28 février 2014



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

7. ➤ Résultat de l'ouverture de soumission le 20 décembre pour l'achat d'une rétrocaveuse [Lise A. Romain]
- Carnaval 2014, cadeau dans les sacs-surprises pour enfants
 - Rapport 2012 Usage de l'eau potable.
 - Offre de service pour Fondations rues Principales
 - Deux résolutions de la Brigade de feu de Fort-Coulonge
 - Demande de Monsieur André Macron – compte rendu des réunions mensuelles pour le journal du Pontiac.

----- [Martine Durocher]

2014-01-02

Il est proposé par madame la conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès verbal du 4 décembre 2013 est adopté avec la correction suivante à la résolution portant le no.2013-12-186 enlever « pou » au 2^e paragraphe.

Et,

QUE le procès verbal du 14 décembre est adopté, tel que rédigé.

Adopté

PAROLE AU PUBLIC :

Monsieur Gaétan Fortin : Rendez-vous prévu avec Madame Manon Cronier le 17 janvier, pour le programme de sécurité des pompiers.

Intention de mettre sur pied un programme de pompiers cadets pour les jeunes de 16 à 18 ans.

Suivi d'achat du Squad et Année 3 du schéma de couverture de risques incendie.

2014-01-03

AVIS DE MOTION

Est par les présentes donné par le conseiller PIERRE VAILLANCOURT

QU' à une séance subséquente, il présentera un règlement modifiant le règlement numéro 2011-222 portant sur les normes applicables aux membres du conseil municipal du Village de Fort-Coulonge; « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux » ; dont copie de projet du règlement fut déposé lors de la séance de décembre 2013.

QUE règlement sera révisé et adopté pour remplacer le code antérieur.

Adopté

2014-01-04

Il est proposé par le conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise le paiement au montant de 256 \$ pour défrayer la moitié du coût d'achat d'une tarière à glace, pour le tournoi de pêche des Pompiers volontaires de Fort-Coulonge tenu le 1^{er} février 2014.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Adopté

2014-01-05

Il est proposé par Monsieur le conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise l'inscription de deux personnes pour la JOURNÉE DES BIBLIOTHÈQUES dans le cadre du Salon du livre de l'Outaouais qui se tiendra le 28 février 2014.

Adopté

2014-01-06

ATTENDU QU'

une résolution portant le numéro 2013-09-122 fut adoptée le 4 septembre 2013 autorisant la directrice générale madame Martine Durocher à aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une nouvelle rétrocaveuse.

ATTENDU QU'

un appel d'offres 2013-03 fut lancé et ouvert publiquement le 20 décembre 2013.

ATTENDU QU'

un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offre sur invitation et a soumis un prix pour un CASE 590 SN 2014

ATTENDU QUE

l'appel d'offres est conforme et que le coût total avec le retour du CASE 590 1999 est de :

**J. R. BRISSON EQUIPEMENT LTÉE de Vars, Ontario : 99 310.35 \$
Incluant les taxes
Frais d'ouverture du dossier 250. \$**

Il est proposé par le conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu unanimement

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accorde à J.R. Brisson Equipement Ltée le contrat au prix forfaitaire soumis, soit 99 310.35 \$ (taxes incluses) incluant le montant de la remise de 15 000.00\$ conformément aux documents de soumission.

Adopté

2014-01-07

Il est proposé par le conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu unanimement

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise la directrice générale, madame Martine Durocher à demander et évaluer le meilleur scénario de plan de financement d'une durée de 60 mois; soit achat ou location-achat.

Adopté

2014-01-08

Il est proposé par la conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise un budget jusqu'à concurrence de 500\$ pour l'insertion de coupons pour l'achat de produits à la cantine du CENTRE DE LOISIRS DES DRAVEURS dans les sacs-surprises pour les enfants lors de l'édition du carnaval 2014.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Adopté

2014-01-09

Il est proposé par le conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du village de Fort-Coulonge adopte le dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2012 tel que présenté.

Adopté

2014-01-10

Il est proposé par la conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accepte l'offre de service reçue de FONDATION RUES PRINCIPALES pour l'année 2014 au montant de 4 950 \$ incluant l'adhésion au réseau Rues Principales.

DE PLUS le maire, monsieur RAYMOND DUROCHER est autorisé à signer le document.

Adopté.

2014-01-11

Il est proposé par le conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accepte la démission de monsieur SCOTT JOLIN comme pompier volontaire au sein de la brigade de feu de Fort-Coulonge comme demandé dans la résolution de la brigade portant le numéro 2014-01-05-02

Adopté.

2014-01-12

Il est proposé par le conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accepte, monsieur TYSON KENNEY à titre de pompier volontaire au sein de la brigade de feu de Fort-Coulonge comme demandé dans la résolution de la brigade portant le numéro 2014-01-05-01

Adopté.

2014-01-13

Il est proposé par le conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QU' une réponse est envoyée à Monsieur Bernard Amyotte, concernant sa demande d'un endroit pour vidanger les roulottes.

Adopté

2014-01-14

Il est proposé par la conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge, nomme madame LISE A. ROMAIN, représentante municipale auprès de RESEAU BIBLIO OUTAOUAIS, en remplacement de madame Debbie Laporte.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Adopté

2014-01-15

Il est proposé par le conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulouge autorise la demande d'aide financière présenté par madame la conseillère LISE A. ROMAIN au Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités dans le cadre des municipalités engagées dans la démarche Municipalités Amie Des Aînés pour la réalisation d'un projet d'infrastructures, « Parc Intergénérationnel – Fort-Coulouge », pour améliorer la qualité de vie, favoriser la participation active et le plein épanouissement des aînés utilisateurs du parc d'hébertisme.

DE PLUS le conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts continus du projet.

Adopté

INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

1. Total des tonnages d'ordures ménagères pour l'année 2013
2. Revenus et dépenses du souper de clôture du 125^e
3. Lettre de Éco Entreprises Québec, datée du décembre 2013 concernant un programme exceptionnel d'aide financière pour l'achat d'équipements de récupération pour les aires publiques.
4. Lettre de La Mutuelle des Municipalités du Québec, datée du 13 déc. confirmant notre part de la ristourne au montant de 3 041 \$
5. Courriel de la MMQ daté du 19 décembre 2013, nouvelle grille de tarification et modifications avantageuses aux garanties.
6. Courriel de Monsieur Bernard Amyotte, daté du 17 décembre 2013 demandant un endroit pour les touristes de vidanger pour les roulottees.

CORRESPONDANCE

LOCALE & EXTÉRIEURE

1. Lettre du Père Réal Ouellette datée du 10 décembre 2013 remerciant la Municipalité pour son don de 5 000 \$ à la Paroisse St-Pierre.
2. Lettre de Daniel Barbeau et dépliant Naturas Combeq datés du 9 décembre 2013 qui a pour objet l'Édition 2014 du prix honorifique Naturas-COMBEQ
3. Lettre de Bouffe Pontiac datée du 13 décembre 2013 remerciant la municipalité pour son don de 100 \$
4. Lettre de remerciement du Marché de Noël édition 2013

M.R.C. de PONTIAC

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

1. Lettre du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec datée du 26 novembre 2013 ayant pour objet l'Édition 2013-2014 du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) qui se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2014 inclusivement.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

2. Lettre du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire du Québec datée du 1^{er} décembre 2013 félicitant la Municipalité pour l'utilisation de l'application de saisie des candidatures et des résultats au moment des élections 2013.
3. Lettre du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire datée du 4 décembre 2013 expliquant les enseignements inscrits au rôle d'évaluation foncière.
4. Avis de non-conformité du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs daté du 20 décembre concernant certains manquements au règlement de l'eau potable.
5. Lettre du Ministère de la Sécurité publique datée du 10 décembre 2013 concernant les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 911
6. Courriel de Gaétan Lessard daté du 13 décembre 2013 concernant la certification de conformité du Centre d'urgence 911 (8 centres d'appels sont conformes aux exigences)
7. Courriel et formulaire du détail du calcul de la subvention pour 2013 de la distribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles daté du 3 janvier 2014 (notre subvention pour l'année 2013 : 11 277,41 \$

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC U.M.Q

1. Courriel de Sylvie Lamoureux pour Jasmin Savard de l'Union des municipalités du Québec daté du 19 décembre 2013 concernant les nouvelles modalités de remboursement de la TVQ

2014-01-16

Il est proposé par monsieur le conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité


QUE les comptes sont payés d'une somme de 183 191,77 \$

Adopté

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES CI-APRÈS DÉCRITS :

Je soussignée, MARTINE DUROCHER, Directrice générale et Secrétaire-Trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites ont été projetées.

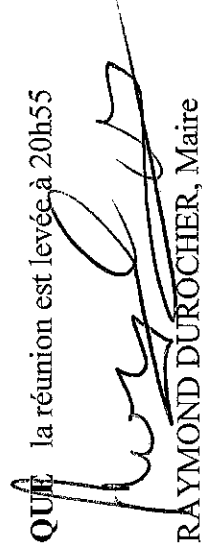
Signé à Fort-Coulonge, Québec
Ce 8^e jour de janvier 2014.


MARTINE DUROCHER, Directrice Générale
/ Secrétaire-Trésorière


2014-01-17

Il est proposé par madame la conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE la réunion est levée à 20h55


RAYMOND DUROCHER, Maire

Adopté


MARTINE DUROCHER, Directrice Générale
/ Secrétaire-Trésorière